



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse de l'Union syndicale suisse
Berne, 2 septembre 2022

Grand besoin de rattrapage pour les salaires.

De vraies augmentations de salaire signifient des hausses générales des salaires au-delà du renchérissement !

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

La pénurie aiguë de main d'œuvre qualifiée et de personnel, la bonne marche des affaires de la plupart des entreprises suisses ainsi que les bonnes perspectives d'emploi et la reprise économique durable après la « crise du coronavirus » : ce sont là autant de raisons concrètes et fondées pour de véritables augmentations de salaire. Et lorsque nous parlons de vraies augmentations de salaire, nous parlons d'augmentations des salaires réels qui dépassent le renchérissement. Tout le reste signifierait une perte de salaire ou tout au plus le maintien du pouvoir d'achat. Les salaires bas et moyens ont baissé en termes réels depuis 2016, alors que la productivité augmente. Il est donc grand temps que l'ensemble de la population reçoive des augmentations de salaire sensibles. L'économie peut se le permettre.

La construction résiste à la hausse des taux d'intérêt. La situation des carnets de commandes reste excellente.

Depuis le début de l'année, les demandes privées de permis de construire ont considérablement augmenté et les mandats des pouvoirs publics se maintiennent aussi à un niveau élevé. Dans le secteur principal de la construction, les entrées de commandes ont aussi augmenté en 2022 de plus de 12%, atteignant 6,4 milliards de francs depuis le début de l'année. L'activité de construction n'est donc pas impactée par la hausse des taux d'intérêt, aussi en Suisse. À cela s'ajoute que les entreprises de construction peuvent facilement répercuter l'augmentation des coûts des matériaux de construction sur les maîtres d'ouvrage. C'est ce que montre une étude de la Société suisse des entrepreneurs et ce que révèle l'indice des prix de la construction.

D'un autre côté, les travailleurs de la construction donnent le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions très difficiles. Pendant les années de coronavirus, ils n'ont pas bénéficié du télétravail et il n'y a pas eu d'augmentations de salaire pour tous. Pendant cet « été de

canicule », ils ont continué à bâtir le pays par des températures dangereuses pour la santé. Tous les maçons ont besoin d'augmentations de salaire cette année et la branche peut se le permettre. C'est la raison pour laquelle Unia demande cette année la pleine compensation du renchérissement plus une augmentation réelle des salaires de l'ordre d'un pour cent. Calculé sur la base du salaire moyen dans la construction, cela représente environ 270 CHF par mois pour tous. Les syndicats présentent cette revendication dans le cadre de la renégociation en cours de la Convention nationale.

Besoin de rattrapage dans le second-œuvre

Dans le second-œuvre aussi, les carnets de commandes sont pleins et les perspectives restent favorables. Et ce secteur souffre aussi d'une grave pénurie de personnel qualifié. La baisse d'attractivité du métier est aussi due au fait que les salaires n'ont pas suivi la productivité du travail ces dernières années. D'autre part, le stress et la pression ont augmenté en raison de la charge de travail élevée et du manque de personnel. Le besoin de rattrapage salarial est par conséquent important. C'est pourquoi Unia demande aussi la pleine compensation du renchérissement dans les branches du second-œuvre, plus une hausse générale du salaire réel d'un pour cent, et ce sur les salaires minimums et les salaires effectifs.

La branche des techniques du bâtiment et la branche de l'électricité sont un exemple de la situation dans le second-œuvre. Dans ces métiers, les salarié-e-s font progresser le tournant énergétique. Mais aujourd'hui déjà, il manque des milliers de salarié-e-s pour atteindre les objectifs qui en découlent. Des augmentations des salaires réels et donc une revalorisation significative de ces métiers sont donc aujourd'hui plus importantes que jamais pour augmenter l'attractivité de ces professions aux yeux des jeunes professionnels qualifiés. Si ces salarié-e-s font défaut aujourd'hui et demain, le tournant énergétique s'éloignera d'autant plus.

Quiconque réalise plus de 500 millions de bénéfices doit accorder des hausses des salaires réels

Le commerce de détail a été l'un des gagnants de la crise du coronavirus. Les chiffres d'affaires des denrées alimentaires sont restés élevés, le chiffre d'affaires du secteur non alimentaire s'est rapidement stabilisé et le commerce en ligne a connu un véritable boom. Aujourd'hui, la branche continue de bien se porter et les perspectives sont stables. Cela notamment en raison des grandes performances et de la flexibilité du personnel. Cependant, les salaires dans le commerce de détail sont restés relativement bas et la part des personnes qui touchent des bas salaires, majoritairement des femmes, est élevée. Afin de compenser ce désavantage structurel ainsi que la perte de pouvoir d'achat en raison du renchérissement élevé, Unia demande la pleine compensation du renchérissement aussi bien pour les salaires effectifs que pour les salaires minimums. De plus, une hausse des salaires réels est nécessaire. Ce n'est qu'ainsi que le commerce de détail pourra réduire l'écart avec les autres branches et éliminer les bas salaires. Car la productivité a aussi augmenté dans le commerce de détail. Il faut le reconnaître. Pour cette raison, Unia demande en plus de la compensation du renchérissement une hausse générale de 100 francs pour tous les employé-e-s du commerce de détail, en particulier chez Coop et Migros.

Dans une branche où de nombreux et loyaux collaborateurs et collaboratrices restent fidèles à leur entreprise, parfois pendant des décennies, un levier est nécessaire pour que leur travail pendant toutes ces années ne soit pas dévalorisé. Unia revendique par conséquent 100 francs pour les collaborateurs et collaboratrices de longue date, à partir de cinq ans de service. Calculé sur la base d'un salaire moyen, cette revendication représente une adaptation de salaire d'environ 5% dans le commerce de détail. Les exemples de Migros et de Coop montrent que cette revendication est abordable. Les deux géants de la branche qui influencent de manière déterminante les standards du commerce de détail et en ligne, ont annoncé cette

année des bénéficiaires de plus d'un demi-milliard de francs. Par ailleurs, il serait bien que la branche veille enfin à l'égalité des salaires.

Les services de sécurité privés et de coiffure ont besoin d'être revalorisés

La crise du coronavirus a montré de façon impressionnante que les personnels de sécurité fournissent un travail indispensable. Toutefois, la branche a toujours plus de peine à trouver du personnel, car les salaires et les conditions de travail n'évoluent pas en conséquence. En plus de l'augmentation salariale liée à l'ancienneté, Unia demande la pleine compensation du renchérissement pour toutes les catégories d'engagement. En vue du renouvellement de la convention collective de travail (CCT), il faut une reconnaissance et la promotion de la formation de base et continue ainsi que d'autres améliorations qui donnent aux agent-e-s de sécurité une bonne perspective à long terme dans la branche.

La branche de la coiffure a aussi un grand besoin de rattrapage en matière de salaires. La branche n'accorde toujours pas de 13e salaire. C'est pourquoi les syndicats demandent, dans le cadre du renouvellement de la CCT, une augmentation de salaire au sens d'un 13e salaire pour les trois à quatre prochaines années, ainsi que la pleine compensation du renchérissement en 2023

Industrie : bonnes perspectives malgré un contexte incertain

L'industrie orientée vers l'exportation est confrontée à un contexte international exigeant. Cependant, les perspectives sont bonnes ici aussi. Un sondage interne auprès des commissions du personnel de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) a montré que les perspectives commerciales sont dans l'ensemble bonnes selon les représentations des salarié-e-s. Le SECO confirme aussi cette estimation pour l'année 2022. Même dans le scénario négatif dû aux facteurs d'incertitudes, le SECO table sur une croissance du PIB de 2,4% (état juin 2022). C'est pourquoi Unia, avec les représentations de salarié-e-s, demande aussi pour les branches MEM une augmentation des salaires réels d'un pour cent, donc la compensation du renchérissement plus un pour cent.

Dans l'industrie de la chimie et des denrées alimentaires, des augmentations des salaires réels sont aussi nécessaires, et la marge de manœuvre existe. Au cours de ces dernières années, la plupart des entreprises ont nettement augmenté leur productivité, sans répercuter les gains de productivité sur les salarié-e-s. C'est pourquoi Unia demande ici une augmentation des salaires réels d'au moins un pour cent, ce qui signifie, renchérissement inclus, une hausse des salaires nominaux d'environ 5%. Unia mettra l'accent sur l'augmentation des salaires minimums là où il y a des bas salaires.